

PRENDRE UNE LICENCE FFC POUR LA SAISON 2022

VOUS ETIEZ LICENCIÉ EN 2021

1. Vous souhaitez renouveler votre licence pour 2022 :

-> Utilisez le lien suivant pour accéder à votre espace licencié : <https://licence.ffc.fr/>

-> Votre d'identifiant est votre NIP ou votre UCI ID qui est sur votre licence de l'année passée (si vous ne retrouvez pas ces informations contacter besancon@asptt.com pour que nous vous les fournissions) et en utilisant le lien « mot de passe oublié vous pourrez réinitialiser/initialiser le mot de passe si vous l'avez perdu

-> Prendre ma licence 2022

2. A remplir sur votre espace licencié :

-Additif d'assurance (à signer de façon électronique obligatoirement même si vous ne désirez pas prendre d'assurance complémentaire)

-Questionnaire « santé » (si le certificat de non contre-indication n'est pas demandé)

3. A insérer sur votre espace licencié :

-Votre pièce d'identité

-Votre photo

-Votre certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition (s'il est demandé)

4. Rappel des documents à envoyer à votre club pour valider votre licence :

- Formulaire d'adhésion ASPTT ACCESS 2021-2022

- Paiement de la licence en fonction du type de licence (jeunes 125€, juniors 140€, pass'open : 160€, pass cyclisme 120€)